

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL
18 mai 2015**

PV concernant la dernière réunion

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 20 avril 2015.

EPF : présentation du dossier par Monsieur CARIOU chargé d'opération

Mr CARIOU présente l'étude de faisabilité concernant l'aménagement d'une zone foncière Rue Clemenceau réalisée par le Cabinet mandaté. L'EPF de la Vendée va prendre contact avec les propriétaires concernés pour engager les négociations.

Informations concernant la CCPA :

- Tables rondes, dans le cadre de l'étude compétence enfance jeunesse : le mercredi 20 mai à la Communauté de Communes.
- Evolution territoriale dans le cadre de la loi NOTRE : le territoire ne compte pas 20000 hab. Il faudra s'allier à d'autres Communautés. Selon la préfecture, pour nous, c'est le Moutierrois et le Talmondais. La décision devra être prise avant la fin de l'année.

Enquête publique sur le projet d'extension de la Carrière de la Roche Guillaume Landevieille

Une enquête publique pour l'agrandissement de cette carrière a lieu entre le 6 mai et le 8 juin 2015. L'avis du conseil municipal est le suivant : Si le projet d'agrandissement se réalise, les nuisances, en particulier celles causées par le bruit, l'émission de poussières, le trafic des camions..., devront être réduites par rapport à celles constatées à ce jour. Le cadre de vie des habitants ne devra pas être dégradé et des actions devront être menées pour l'améliorer. L'économie touristique, principale activité de ce secteur, risque d'être affectée par le développement de l'exploitation de la carrière; Cette économie devra à tout prix être préservée et avoir la possibilité de se développer.

Enfin, le comité de suivi mis en place devra évaluer, en toute indépendance l'efficacité des mesures mises en œuvre pour atténuer les nuisances. Ses préconisations devront être prescriptives pour le maître d'ouvrage.

Programme entretien des espaces naturels du Département.

Le programme proposé à la validation par le Département nous amenait à une nouvelle diminution de l'aide (de 30 000 € à 20 000 €). Le maire a interpellé les services ainsi que les élus sur les problèmes posés par une vision strictement comptable de l'aménagement des Espaces Naturels et Sensibles. La négociation engagée devrait nous permettre de maintenir un niveau de travaux égal à celui de 2014 (43 000 €) et donc de maintenir l'aide à 30 000 €.

CCU :

- Commission appel offres le mardi 26 mai à 14 heures à la mairie.
- Réunion extraordinaire de Conseil municipal pour résultat ouverture de plis le 1er juin à 20h.
- Réflexions espaces ludiques enfants et parcours santé :

La commission urbanisme et cadre de vie se réunira le lundi 8 juin à 14h00.

Recensement population 2016 : nomination coordonnateur.

Le conseil municipal nomme Patrick Boudé coordonnateur du recensement. Deux agents recenseurs seront recrutés pour le réaliser.

Tarifs de la salle

Au vu de la situation sur l'année, le conseil décide de ne pas modifier les tarifs de la salle.

La commission bâtiment fera le point sur différents aménagements possibles dans la cuisine (lave-vaisselle...).

Il arrive que les réservations soient annulées ; la question se pose de savoir comment faire. Le conseil décide que 25% du prix de la location sera pris en acompte au moment de la réservation. Cette somme restera acquise à la Commune en cas de désistement sauf cas de force majeure. Le règlement intérieur sera revu et en précisera les modalités.

Dates réunions de commissions

- Commission paysage de votre commune : mardi 19 mai à 19h00.
- Réunion des associations : sera prévue courant juin.
- Comité de pilotage restaurant scolaire : lundi 1^{er} juin à 20h30.
- Chapelle infos : réunion de la commission le mardi 2 juin à 20h00 à la mairie.
- Réunion CAF, (commission scolaire et comité de pilotage accueil de loisirs) : 4 juin à 18h.
- Comité de pilotage accueil de loisirs : lundi 8 juin à 20h30.

Divers

- Changement de prêtre à la Paroisse : l'Evêché nous a informés que l'Abbé Michel BOCQUIER était appelé à d'autres fonctions à compter du 1^{er} septembre. Il sera remplacé par l'Abbé René COUGNAUD.
- Chemins : jusqu'à présent, les agriculteurs utilisateurs de chemins ruraux participaient financièrement à l'empierrement et au terrassement. Le conseil décide de maintenir cette participation et la fixe à 50% pour l'empierrement et à 25% pour le terrassement. Pour faire de petites réparations, les agriculteurs concernés demanderont au préalable un bon à la mairie leur permettant de retirer la pierre à la carrière pour le compte de la commune, puis de l'étendre.
- Jury d'Assises pour la liste préparatoire de 2016 : Sébastien Cornu, Sébastien Pajot, Paulette Logeais.

Prochaine réunion le lundi 1^{er} juin à 20h00, puis le lundi 29 juin à 20h00.